



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 68820

Texte de la question

M. Arnaud Robinet alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur la fragmentation accrue de la société française. Selon le plus récent baromètre de la cohésion sociale, trois Français sur quatre déplorent la faiblesse de la cohésion sociale et seuls 4 % de nos concitoyens estiment que le niveau de vie de l'ensemble de leurs concitoyens s'est amélioré depuis les dix dernières années. Le chômage et la pauvreté sont au cœur de leurs inquiétudes. Selon cette même étude, « les frustrations quant au pouvoir d'achat sont à leur comble et les perspectives sont particulièrement sombres ». Il tient également à rappeler qu'un rapport publié en février 2013 par la direction générale de la cohésion sociale et le centre d'analyse stratégique précisait que seuls 38 % de nos concitoyens estiment que la société française offre à chacun la place qu'il mérite. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui indiquer les axes de la stratégie du Gouvernement pour réduire la fragmentation de la société française.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68820

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9460

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)